

Dévolution, places en L et M, rôle des organismes et recteurs : ce qu'a dit F. Vidal à la CPU

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°218895 - Publié le 27/05/2021 à 19:37
Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 28/05/2021 à 08:55

- Une troisième vague de dévolution du patrimoine aux universités ;
- la volonté de signer des contrats d'objectifs et de moyens d'abord avec les organismes de recherche puis avec l'ensemble des établissements ;
- la justification des signatures de conventions entre organismes de recherche et régions, sans associer les universités ;
- la défense du rôle des recteurs délégués Esri (Enseignement supérieur, recherche et innovation) ;
- une feuille de route pour soutenir les SHS (Sciences humaines et sociales) ;
- les évolutions souhaitables face à la pression à l'entrée en master ;
- 10 000 places supplémentaires finançables ;
- le rappel de l'objectif d'une rentrée en 100 % présentiel.

Imprimer

Ce sont les sujets évoqués par Frédérique Vidal, ministre de l'Esri, en clôture du premier jour du colloque de la CPU (Conférence des présidents d'université), le 27/05/2021. Elle s'est d'abord exprimée lors d'un discours d'une quinzaine de minutes, puis a répondu aux questions des présidents et présidentes d'universités.

Frédérique Vidal insiste, au cours de son discours, sur ses remerciements à la communauté universitaire et salue une jeunesse « exceptionnelle ». Elle estime que l'année écoulée a été une « victoire collective », grâce à « l'échange et la collaboration » entre acteurs (universités, Crous, SSU, doyens) et avec le ministère (directions générales). « L'innovation, l'échange, nous ont permis de tenir dans la tempête et nous permettront de réussir [la rentrée] », dit-elle, mettant l'accent sur la nécessité d'anticiper. Elle rappelle la mission en cours sur le sujet, confiée à [Françoise Moulin-Civil](#) et à la Dgesip (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle).

Évoquant les quatre années écoulées, Frédérique Vidal insiste sur les moyens débloqués : « 500 M€ d'euros depuis la loi ORE (Orientation et réussite des étudiants) pour faire face à l'augmentation démographique et permettre un meilleur accueil des étudiants. »

Elle insiste sur l'« immense confiance » du gouvernement envers les universités, assortie d'une forte « exigence ».

Des places supplémentaires en licence et master

« Pour cette année, 15 000 places supplémentaires ont été financées et nous ajouterons environ 10 000 places supplémentaires », indique la ministre.

Sollicité par News Tank, son cabinet précise qu'il y a « 12 000 places en licence, 2500 en Ifsi (Institut de formation en soins infirmiers) et 10 000 de plus sur demande pour les nouveaux CPES (Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures), master, 2^e année d'études de santé... ».

Diversifier l'offre

Frédérique Vidal estime qu'il faut aussi « diversifier les offres » face à la diversité des étudiants :

« Nous continuerons à encourager les formations à bac+1, les nouveaux CPES (Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures), et une attention particulière pour continuer à mettre en place la réforme des études de santé et la question des masters, sur laquelle nous avons largement commencé à travailler. »

Interrogée un peu plus tard par [Guillaume Gellé](#), VP (Vice-président(e)) de la CPU et président de l'[Urca](#), et [François Germinet](#), président de la commission formation et président de CY Cergy Paris Université, Frédérique Vidal revient sur l'enjeu spécifique du master.

« Il ne faut jamais oublier de rappeler que l'accès en master est sélectif en même temps qu'il y a un droit à la poursuite d'études. Il faut se demander pourquoi un étudiant après la licence a l'impression qu'il n'a pas d'autre solution que de poursuivre en master ? C'est pour cela qu'on a fait l'arrêt licence, le BUT (Bachelor universitaire de technologie), des passerelles, la L1 professionnalisante... Tout le monde n'a pas vocation à aller en bac+5 ou bac+8. Il faut des alternatives à la poursuite d'études toujours plus loin, toujours plus fort. »

Elle évoque aussi l'enjeu de développer des passerelles, de travailler davantage avec le tissu économique sur l'insertion, la souplesse à donner à la formation tout au long de la vie et le développement de l'apprentissage dans le supérieur.

Visibilité budgétaire et autonomie

« Nous devons vous donner de la visibilité sur vos investissements, il faut qu'on soit capable de se projeter au delà du plan étudiant, de la loi ORE (Orientation et réussite des étudiants), du plan de relance... Nous devons vous donner cette visibilité sur plusieurs années pour approfondir votre autonomie. C'est un sujet sur lequel nous avons à travailler ensemble dans les mois qui viennent. »

Rappelant avoir évoqué le sujet lors du colloque de la CPU (Conférence des présidents d'université) il y a deux ans, Frédérique Vidal dit vouloir « aller plus loin sur l'autonomie ».

Contrats d'objectifs et de moyens

Au cours de la discussion avec les présidents et présidentes, la ministre affirme :

« Nous faisons des contrats d'objectifs et de moyens pluriannuels, en commençant par les ONR (Organismes nationaux de recherche). Pourquoi ? Car dans leurs CA, il y a des représentants de Bercy. Ils ont accès à tous les comptes : nous allons leur faire la démonstration que l'argent public donné aux opérateurs de l'État est bien dé-

pensé, qu'on peut faire du pluriannuel.

Quand nous aurons passé ce verrou, nous pourrions progresser rapidement dans la foulée et avoir de vrais [DSG \(Dialogue stratégique et de gestion\)](#) avec des objectifs et des moyens avec l'ensemble des établissements. »

Dévolution du patrimoine

La ministre annonce, à l'occasion d'une question de [Mathias Bernard](#), président d'[UCA](#) et du comité de la CPU chargé de la transition écologique, une « troisième vague » de dévolution du patrimoine.

« On prépare un vademecum qui va détailler le processus. Nous souhaitons que le plus grand nombre d'établissements puissent s'y engager. Il y aura donc différents formats de dévolution, y compris partielle ou progressive dans le temps. C'est une solution qui permettra de repenser les campus y compris avec les nouvelles formes de pédagogie qui ne manqueront pas de se développer. »

Recteurs délégués et organismes de recherche

À [Virginie Dupont](#), présidente de l'UBS (Université de Bretagne-Sud) et VP de la CPU, qui l'interpelle sur le rôle des recteurs délégués Esri et sur les signatures de conventions entre régions et organismes de recherche « sans associer les universités », la ministre répond :

- Que les recteurs de plein exercice (de région ou délégué à l'Esri) ont permis un dialogue avec les préfets dans le cadre de France Relance. « Les arbitrages en termes de soutien à la réhabilitation thermique des établissements au sein d'enveloppes par régions ont permis de récupérer une enveloppe de 1,3 Md€ », notamment grâce au temps que les recteurs ont pu y consacrer.
- Que le pilotage du CPER (Contrat de plan État-région) est désormais unifié avec les programmes 150 et 172 qui relèvent des rectorats.
- Qu'il est important que les organismes de recherche « sachent positionner leurs forces par rapport aux régions ». « Il est normal que dans le déploiement d'une politique de recherche nationale pilotée par l'État on puisse associer les régions, d'autant plus qu'elles ont les fonds [Feder \(Fonds européen de développement régional\)](#). Pour faire les tours de tables financiers, il est important d'être alignés entre le financement État apporté par les opérateurs ([ONR \(Organismes nationaux de recherche\)](#)) et universités) et celui des régions. »

Plan SHS

La ministre évoque la feuille de route de la [DGRI \(Directeur/rice général\(e\) de la recherche et de l'innovation\)](#), [déjà en partie dévoilée par News Tank](#), « pour mieux accompagner les équipes en SHS ». Il s'agit de « revitaliser les outils de la recherche en SHS ». « Nous avons quelque chose de quasiment prêt que l'on pourra annoncer bientôt. »

Frédérique Vidal

Ministre @ Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Mesri)

→ [Consulter la fiche dans l'annuaire](#)

Parcours

Depuis mai 2017	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Mesri) Ministre
Avril 2012 - mai 2017	Université Nice Sophia Antipolis (UNS) Présidente
2009 - 2012	Université Nice Sophia Antipolis (UNS) Directrice de la faculté des sciences
2005 - 2008	Université Nice Sophia Antipolis (UNS) Directrice du département Sciences de la vie
2004 - 2017	Université Nice Sophia Antipolis (UNS) Professeure des universités en Sciences de la vie

+

Fiche n° 4719, créée le 18/06/2014 à 10:19 - Màj le 12/04/2021 à 13:10